

INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE

APPEL À CANDIDATURE

POUR UN POSTE D'ENSEIGNANT·E-CHERCHEUR·E EN ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE À LA FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTPELLIER

DEFINITION DU POSTE

Rattaché à la Faculté de Montpellier, ce poste s'inscrit dans le département de théologie systématique de l'Institut protestant de théologie. Le·la titulaire de ce poste est chargé·e de l'enseignement et de la recherche dans le champ de l'éthique et de la philosophie.

PROFIL DU·DE LA CANDIDAT·E

Le·la candidat·e devra être

- soit titulaire d'une HDR en théologie protestante ou en philosophie ;
- soit docteur·e en théologie protestante ou en philosophie. En ce cas le·la candidat·e devra s'engager à préparer une HDR, nécessaire à l'encadrement des thèses.

Toutefois, peuvent être autorisé·e·s à faire acte de candidature des doctorant·e·s dont la thèse doit être soutenue au plus tard dans le courant de l'année universitaire suivante (dans ce cas, une attestation du·de la directeur·rice de recherche est requise et plusieurs chapitres rédigés de la thèse seront inclus au dossier de candidature).

Les candidat·e·s devront posséder une bonne maîtrise de la langue française.

Les compétences recherchées dans les champs disciplinaires concernés sont les suivantes :

- une bonne connaissance de l'histoire de la philosophie en général et de la philosophie morale en particulier ;
- une connaissance approfondie des débats éthiques contemporains.

Outre le niveau universitaire du·de la candidat·e, il sera tenu compte de ses compétences et qualités pédagogiques et de son aptitude à mettre en œuvre un enseignement et une recherche dynamiques. Par ailleurs, le·la candidat·e devra avoir une bonne connaissance du protestantisme, français et luthéro-réformé en particulier, dans la diversité de ses composantes institutionnelles et humaines. Une expérience pastorale (ministère pastoral ou ministère spécialisé) sera bienvenue.

Enfin, le·la candidat·e devra manifester une capacité de travail en équipe dans le cadre des différentes instances de l'Institut, notamment le collège des enseignant·e·s et le département de théologie systématique.

TACHES UNIVERSITAIRES

L'enseignant·e-chercheur·e en éthique et philosophie a la responsabilité d'un enseignement régulier dans ces disciplines dans les cycles L et M. En cycle D, l'enseignant·e-chercheur·e en éthique et philosophie assure ou participe à un ou plusieurs séminaires de recherche. Il·elle propose également des cours pour l'enseignement à distance en collaboration avec ses collègues de l'IPT du département de théologie systématique.

Avec son·sa collègue systématicien·ne de la Faculté de Montpellier, et selon les modalités convenues avec la Commission des études doctorales et de la recherche (CEDR) de l'IPT, il·elle a la responsabilité des études doctorales en éthique et philosophie.

Il·elle collabore aux modules de méthodologie et aux sessions interdisciplinaires de cycle M, ainsi qu'aux cours publics de la Faculté. Il·elle est périodiquement appelé·e à enseigner, selon des modalités adaptées, à la Faculté de théologie protestante de Paris. Il·elle participe à l'enseignement doctoral dans le département de théologie systématique et siège dans des jurys de cycle M et dirige des mémoires de cycle M. Une fois habilité·e à la direction de recherche, il·elle a vocation à diriger également des thèses de doctorat.

Pour ses activités de recherche, l'enseignant·e-chercheur·e en éthique et philosophie est rattaché·e à une équipe d'accueil ou à un centre de recherche universitaire.

Comme tou·te·s ses collègues, il·elle consacre une partie de son temps à des tâches administratives et pédagogiques, nécessaires à la bonne marche de l'IPT (conseils, bibliothèque, direction des études, commissions, secrétariat universitaire, Fonds Ricœur, participation au comité de rédaction de la revue *Études théologiques et religieuses*, etc.), à la vie de l'Église protestante unie, à l'animation théologique et plus largement au rayonnement du protestantisme.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

Les enseignant·e·s de l'IPT ont le statut de ministre de l'Église protestante unie de France (EPUdF). Les dispositions applicables aux ministres de l'EPUdF sont précisées dans la Constitution et les règlements de l'EPUdF, et le·la candidat·e s'engage à s'y conformer.

La rémunération est assimilée à celle d'un·e ministre de l'EPUdF, qui inclut la mise à disposition d'un logement à proximité de la Faculté. Le·la candidat·e s'engage à résider à proximité de la Faculté de Montpellier.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comportera les pièces suivantes, **en quatre exemplaires papier, ou un exemplaire papier et trois exemplaires numériques (sur clé USB)** :

- un curriculum vitae
- une photocopie des titres universitaires
- la liste des publications, un exemplaire des publications et travaux, y compris de la thèse de doctorat (ainsi que le rapport de soutenance de la thèse) ; le cas échéant le document de synthèse du dossier d'HDR et le rapport de soutenance de l'HDR s'il est disponible
- pour les doctorant·e·s, une attestation du·de la directeur·rice de recherche, la date d'achèvement prévue de la thèse, son plan détaillé et les chapitres rédigés qui auront été choisis
- un texte de 2 à 3 pages où le·la candidat·e expose son projet pédagogique, ses champs de recherche actuels et ses perspectives
- un intitulé des cours et séminaires déjà dispensés (le cas échéant)
- un engagement à se conformer aux dispositions du § 10 titre 5 de l'article 21 de la Constitution de l'EPUdF, qui indique, entre autres, qu'une « liturgie de reconnaissance du ministère d'enseignant titulaire de l'IPT est célébrée, à la suite de la nomination, à l'initiative du Conseil national ».

Le dossier complet devra être déposé **avant le 30 septembre 2023**, pour une prise de fonction fixée au 1^{er} juillet 2024, et être adressé à :

Monsieur le Président de l'Institut protestant de théologie
Faculté libre de théologie protestante de Montpellier
13 rue Louis Perrier 34000 Montpellier

avec la mention « Dossier de candidature » sur l'enveloppe.